

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 05 juin 2026
Convocation du 28 mai 2026

Date d’Affichage :

08 juin 2026

Nbre de Conseillers

en exercice : 33

Nbre de présents : 26

Nbre d’excusés avec pouvoir : 6

Nbre d’excusé sans pouvoir : 1

Nbre d’absent : 0

Nombre de votants : 32

Etaient présents : M. Christophe DORÉ, Mme Charlie GOUDAL-MANOURY, MM. Raphaël GRIEU, Ludovic HÉBERT, Mme Isabelle GERVAIS, M. Florian COURRAEY, Mme Ghislaine FERCOQ, M. Philippe BEAUFILS, Mmes Marie-Jeanne DEMOL, Dominique COUBRAY, MM. Éric LESUEUR, Jean-Marc ORAIN, Sylvain LE SAUX, Éric LÉGER, Mmes Patricia LEHIR, Christine RASTELLI, M. Jean-Yves HÉDOU, Mmes Angélique FIQUET, Sabrina AUBÉRY, Elfie THIBAUT, M. Vincent RENVOISÉ, Mme Graziella FILLASTRE, M. Mattéo BACHELET, Mme Tiphaine MOREL, MM. Guillaume RICHARD, Douglas POTIER.

Excusés avec pouvoir : Mmes Linda HOCDE, Suzanne LE TUAL, Michaël CAVELIER, Jérôme ANQUETIL, Mmes Florence LELIEVRE, Myriam HUAULT.

- Mme HOCDE avait donné procuration à Mme GERVAIS
- Mme LE TUAL avait donné à M. LESUEUR
- M. CAVELIER avait donné procuration à M. GRIEU
- M. ANQUETIL avait donné procuration à M. ORAIN
- Mme LELIEVRE avait donné procuration à Mme GOUDAL-MANOURY
- Mme HUAULT avait donné procuration à M. POTIER

Excusé sans pouvoir :

- M. David DUHAMEL

**DESIGNATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE
AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE
IMMOBILIÈRE DE NORMANDIE SEMINOR
CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ABROGE LA DÉLIBÉRATION N° DGS 2026/23**

Madame Charlie GOUDAL-MANOURY donne lecture de son rapport.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1524-1 et suivants relatifs aux sociétés d'économie mixte locales ;

VU les statuts de la Société d'Économie Mixte Immobilière de Normandie SEMINOR ;

VU la convocation adressée aux membres du Conseil municipal ;

VU la délibération n° DGS 2026/23 désignant les représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'administration de SEMINOR,

.../...

CONSIDERANT que la Commune de BOLBEC est actionnaire de la Société d'Économie Mixte Immobilière de Normandie SEMINOR ;

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil municipal de désigner les représentants de la Collectivité au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale des actionnaires de SEMINOR ;

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- désigner en qualité de représentant de la Commune de BOLBEC au Conseil d'Administration de SEMINOR : Monsieur Jean-Marc ORAIN, Conseiller Municipal
- désigner en qualité de représentant de la Commune de BOLBEC à l'Assemblée Générale des actionnaires de SEMINOR : Monsieur Jean-Marc ORAIN, Conseiller Municipal
- d'autoriser Monsieur Jean-Marc ORAIN à percevoir une rémunération au titre de ses fonctions d'administrateur de SEMINOR, dans les conditions prévues par les statuts de la société et la réglementation en vigueur.
- d'abroger la délibération DGS 2026/23 du Conseil Municipal du 02 avril 2026 et de procéder à cette désignation.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE

POUR : 28 (élus de la majorité)

CONTRE : 4 (Mmes HUAULT, MOREL et MM. RICHARD, POTIER élus de la minorité)

Fait et délibéré en l'Hôtel de Ville de BOLBEC, les jour, mois et an susdits./.

Pour extrait conforme,
(Suivent les signatures)
Le Maire,

Christophe DORÉ